



## Compte-rendu de la 2ème réunion du COPIL IDEFI-FINMINA Lyon – le 20 septembre 2012

**Présents :** Bruno BARELAUD, Olivier BONNAUD, Arnaud BOURNEL, Ahmad BSIESY, Jean-Jacques GANEM, Henri HAPPY, Luc HEBRARD, Tayeb MOHAMMED-BRAHIM, Pascal NOUET, Philippe PANNIER, Marc RESPAUD, Jean TOMAS.

**Invité permanent :** Lorraine CHAGOYA-GARZON

**Excusés :** Bruno ALLARD, Élisabeth DUFOUR-GERGAM, Gilles JACQUEMOD, Gérard MATHERON, Sylvie RETAILLEAU.

### 1. Accueil du D.G. et informations générales sur l'évolution du dossier FINMINA

Séance ouverte à 10H15.

O. Bonnaud souhaite la bienvenue à tous les participants et énonce l'ordre du jour.

Le directeur du pôle PACA est représenté par le Directeur adjoint, M. Pannier.  
La directrice du pôle PMIPS est représentée par M. Arnaud Bournel.

### 2. Nomination d'un secrétaire

H. Happy est désigné secrétaire de séance par les membres du COPIL.

### 3. Information générale sur l'évolution du dossier

Le coordonnateur rappelle les principales dates qui ont marqué le dossier :

- 13 juillet : l'ANR demande des précisions sur le document financier
- 31 juillet : notre nouveau document financier est accepté par l'ANR
- 30 août : décision d'organiser une réunion du COPIL
- 10 septembre : signature de la convention attributive d'aide signée.

Jusqu'à la date de cette réunion, le comptable du GIP n'a reçu aucune notification concernant le premier versement<sup>1</sup>. Il est donc difficile d'engager des projets. Une nouvelle réunion du COPIL sera organisée dès réception de la notification. D'ailleurs, il en est de même pour le GIP puisque nous ne savons pas quand arriveront les crédits du Ministère, ce qui signifie que les conventions CNFM 2012 ne sont toujours pas lancées.

---

<sup>1</sup> Le versement a été réalisé le 19 septembre 2012 à Grenoble INP. L'information est parvenue au GIP après la réunion au moment de la rédaction du présent compte-rendu

Lors de la prochaine réunion du COPIL, nous inviterons notre nouvelle correspondante ANR, Mme Audrène Eloit, qui a succédé à Mme Puente-Lelièvre. Cette dernière nous a envoyé un mail nous annonçant son départ de l'ANR le 18 septembre 2012.

O. Bonnaud reprend l'échéancier figurant sur la Convention avec l'ANR, qui a été signée 10 septembre 2012. Ce document confirme la date du début du programme au 1<sup>er</sup> mai 2012. Cette date sert de référence à l'échéancier et pour la justification des cofinancements. Pour respecter les délais liés aux marchés, le budget équipement de l'année 8 a été transféré sur l'année 2.

Rappel sur l'éligibilité des dépenses : du 1 mai 2012 au 31 décembre 2019.

Il sera important de justifier des cofinancements. Une discussion a lieu autour de ce point particulier.

Des conventions de reversement sur une durée de 18 mois sont déjà pratiquement rédigées. Les crédits devront être justifiés par chacun des partenaires ainsi que par l'agent comptable de l'établissement de rattachement de ces partenaires, en sachant qu'au final, la justification financière sera faite par le GIP (coordonnateur) et validée par l'Agent comptable du GIP. Il est donc particulièrement important que les pôles fassent remonter toutes ces informations au GIP.

Il est décidé de répartir les 4% de frais de gestion du projet de la façon suivante : 1% vers les établissements partenaires du GIP (établissement de rattachements des 12 pôles) et 3% pour le GIP (dont 2% pour le secrétariat du projet, ce dernier pouvant être assuré par le secrétariat du GIP en cours de programme).

Remarque à propos des salaires associés aux différentes actions : il faudra veiller à la continuité des salaires. Les conventions devront être établies en tenant en compte de ce point.

Un **accord de partenariat** devra être présenté à l'ANR avant le 10 septembre 2013. Ce document devra comporter les points suivants :

- la répartition des tâches, des moyens humains et financiers et des livrables,
- la diffusion des résultats et la diffusion de l'expérimentation,
- le partage des droits de propriété intellectuelle des résultats obtenus dans le cadre du Projet,
- la diffusion des protocoles et des résultats de l'expérimentation,
- la valorisation des outils et/ou produits pédagogiques réalisés.

Les membres du COPIL débattent ensuite sur la nécessité de faire valider ce document par chacun des établissements de rattachement, qui peuvent avoir des approches différentes. Il faudra converger vers un document unique accepté par tous les partenaires.

#### **4. Rappel de la composition et du rôle du COPIL**

La composition du Comité de Pilotage IDEFI-FINMINA, telle que présentée dans le dossier annexe B du 19 décembre 2011, est la suivante :

- le directeur général du GIP-CNFM, qui est le coordonnateur ;
- les 12 directeurs de pôle ou leurs représentants ;
- le responsable des services nationaux ;
- le partenaire industriel associé, le SITELESC, représenté par son Président ou par un représentant autre.

À cela il faut ajouter en tant qu'invités permanents :

- la personne chargée de la gestion technique et pédagogique du projet ;
- les responsables des actions, nommés par le COPIL.

Remarque : pour l'action n°2, la question de l'intégration d'un membre de l'ancien « réseau Nano-École » issu du projet Nano-INNOV est débattue. La structure Nano-École (externe au GIP et à FINMINA) n'étant pas actuellement opérationnelle, son responsable ne fera pas partie du COPIL, du moins dans un premier temps.

Le rôle du COPIL énoncé dans le dossier annexe B du 19 décembre 2011 (pp 34-35) comporte les missions suivantes :

- planifier les dates-clés du projet ;
- décider des orientations stratégiques ;
- analyser les options proposées par le coordonnateur ;
- effectuer un suivi financier et administratif ;
- nommer les responsables des actions.

## 5. Confirmation des groupes de travail provisoires dans les différentes actions

### **Action 1 : Test industriel**

Action basée à Montpellier

### **Action 2 : Nanosciences à l'école**

Coordonnateur : T. Mohammed-Brahim

Animateurs : A. Bsiesy, E. Dufour-Gergam, J.-J. Ganem

### **Action 3 : Projets innovants**

Coordonnateur : Marc Respaud

Animateurs : B. Barelaud, G. Jacquemod, H. Happy, L. Hébrard, P. Pannier, J. Tomas.

### **Action 4 : Formation continue**

Coordonnateur : Pascal Nouet

Animateurs : L. Fesquet, L. Hébrard, P. Pannier

### **Action 5 : Sécurité numérique**

Coordonnateur : Lionel Torres

### **Action 6 : Dissémination**

Action basée à Grenoble (A. Bsiesy, L. Fesquet) et à Montpellier (Service Nationaux)

### **Action 7 : Cellule Internationale**

Coordonnateur : E. Dufour-Gergam

Animateurs : A. Bsiesy, L. Fesquet, G. Jacquemod, T. Mohammed-Brahim

Remarques :

- Après discussion, il ressort que des actions de formation de jeunes lycéens ont toujours été menées sous différentes formes que ce soit dans le cadre de Nano-INNOV ou dans des actions volontaristes menées par plusieurs pôles du GIP. Il est rappelé que l'intitulé « Nano-École » n'est pas une marque déposée et que cette expression peut être utilisée dans le cadre de l'action 2.

- pour l'action n°4, « Formation continue », il faut réfléchir au positionnement du CNFM par rapport à d'autres projets, tels que l'IRT avec Grenoble INP, qui comprend un volet Formation. Il sera important de faire apparaître dans le rapport d'activité du CNFM la formation continue « interne » c'est-à-dire de nos formateurs, voire des doctorants « stagiaires » (en test, salles blanches, conception, ...).

- au sujet des coordonnateurs des différentes actions, il faudra trouver des intervenants « extérieurs » au COPIL et qui ne soient pas des directeurs de pôle, afin de renforcer les équipes.

## 6. Préparation de la réunion de l'après-midi

Une synthèse des différents points à aborder pour l'action 2 est effectuée. Tayeb Mohammed-Brahim, directeur du pôle de Rennes, sera chargé de l'animation avec le coordonnateur de FINMINA.

## 7. Questions diverses

- pour la **Puce à l'Oreille** n°37, qui devrait paraître début octobre, il manque un article pour la rubrique « La vie des pôles »,
- **Salon RF Hyper** 23-25 octobre Porte de Versailles. Le CNFM sera représenté par plusieurs collègues qui feront des exposés et qui assureront l'animation sur le stand de Rennes,
- 2<sup>ème</sup> appel aux **JPCNFM'2012**. Les responsables du Comité local d'organisation doivent relancer l'appel à communication. La date limite prévue est le 28 septembre. Ces journées comporteront une session dédiée au projet FINMINA, qui sera incluse dans le Conseil d'Orientation (mercredi 28 novembre après-midi). Il est proposé de demander lors de ces journées, de susciter la nomination de "relais locaux" (si possible un collègue par pôle) pour FINMINA,
- plusieurs pôles du GIP seront impliqués dans les **Journées "Électronique" du Club EEA**. La thématique proposée concerne les nanosciences, les nanotechnologies et la nanoélectronique,
- Il est rappelé que le SITELESC organise comme chaque année le **sommet européen de la microélectronique (EMS)**, le 27 novembre 2012, à Paris. Les membres du GIP sont priés de s'inscrire rapidement au secrétariat du GIP ; à ce jour, seulement 4 directeurs de pôle se sont manifestés.

La séance est levée à 12h45.



**H. HAPPY**  
Secrétaire de séance



**O. BONNAUD**  
Coordonnateur IDEFI-FINMINA